

Passation d'un marché pour la réalisation de documents de communication

Date de mise en ligne

28/10/2022 - 12:00

Type de marché

Services

Type de procédure

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres

10/11/2022 - 12:00

I. GÉNÉRALITÉS SUR LE MARCHÉ

I.1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00037, ayant son siège 9 rue Christiani à Paris (75018), représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

I.2. Description du maître d'ouvrage

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est aussi une structure de concertation avec les régions et les partenaires nationaux de l'action des PNR, notamment les autres aires protégées françaises et européennes.

Les Parcs naturels régionaux, au nombre de 58 en 2022, sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Ils couvrent environ 19% du territoire national avec plus de 4 millions d'habitants et emploient 2200 agents.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement et de protection défini pour 15 ans, la charte. Les dispositions principales concernant les PNR sont codifiées aux articles L.333-1 à L. 333-16 du code de l'environnement. Les actions d'un PNR sont mises en œuvre par un syndicat mixte ouvert.

I.3. Objet de la prestation

I.3.1. Type de marché et décomposition

Le présent marché porte sur la réalisation de documents de communication dans le cadre du dispositif Défi familles à biodiversité positive : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/biodiversite/defi-familles-biodiversite-positive>

Consultation en procédure adaptée.

Le marché se décompose en 4 lots indépendants :

Chaque candidat peut postuler pour un ou plusieurs lots, ou l'ensemble des lots du marché.

- Lot 1 : maquettage et mise en forme de documents bilans (rapport, fiches retour d'expérience et plaquette de témoignages) ;
- Lot 2 : conception graphique de fiches thématiques et auto-diagnostics.
- Lot 3 : impression de documents de communication
- Lot 4 : réalisation d'une vidéo dessinée (vidéo storytelling)

Les quatre lots sont des lots simples mono-attributaires.

I.3.2. Modalités générales de réponse à la consultation

Consultation du 28 octobre au 10 novembre 2022.

Délais : offre à remettre avant le 10 novembre 2022 à 12h00.

L'offre est à adresser par courriel à l'adresse suivante : ljuret@parcs-naturels-regionaux.fr

Au-delà des modalités de réponses propres à chaque lot (cf. « Éléments à fournir » au sein de chaque lot), les candidats pressentis attributaires devront produire les justificatifs suivants avant notification du contrat ou de la commande :

- attestation sur l'honneur relative aux interdictions et incapacités à soumissionner à un marché public (DC1) <https://www.economie.gouv.fr/cedef/formulaires-marches-publics>
- attestations de régularité sociale et fiscale (<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23384>)

La liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat. Cette liste précise pour chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics, la Fédération pourra négocier avec les candidats ayant proposé une offre.

Un seul attributaire par lot – groupements autorisés

1.3.3. Coordination du marché

Le marché et les prestations qui en découlent sont coordonnés par l'animateur du dispositif « Défi famille à Biodiversité positive », à la Fédération.

2. DESCRIPTION DU MARCHÉ PAR LOT

Lot 1 : Maquettage et mise en forme de documents bilans

Éléments contextuels :

Dans le cadre de l'action Défi familles à biodiversité positive portée par le réseau des Parcs naturels régionaux de France entre 2021 et 2023, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France souhaite valoriser les actions réalisées dans le cadre de la 1ère année d'expérimentation du Défi.

Définition du besoin et prestations attendues :

- Mise en page du rapport final de l'opération Défi familles à biodiversité positive 2021
- Mise en page des deux fiches retours d'expérience « Recrutement des familles » et « Déroulement des défis »
- Mise en page d'une plaquette « Paroles de familles »

Le marché consistera à mettre en page ces 4 documents.

La création du visuel sera réalisée à partir de 4 fichiers fournis par la Fédération en format Word.

Le maquettage et la mise en forme des documents devront être réalisés selon la charte graphique de la Fédération, maître d'ouvrage. La Fédération transmettra le cahier des charges de la charte graphique (couleurs, polices) au prestataire retenu, ainsi que les illustrations et textes.

Les illustrations seront à retoucher par le prestataire si cela est jugé nécessaire. Le prestataire pourra proposer des illustrations complémentaires dont il détient les droits ou qui sont libres de droit.

La disposition des éléments pourra être modifiée.

Le contenu des textes pourra être modifié pour alléger et faciliter la lecture des informations.

Le nombre de pages pour le rapport final est estimé entre 15 et 20 pages.

Le nombre de pages pour la fiche retour d'expérience « Recrutement des familles » est estimé à 8 pages.

Le nombre de pages pour la fiche retour d'expérience « Déroulement des défis » est estimé à 8 pages

Le nombre de pages pour la plaquette « Paroles de familles » est estimé à 4 pages.

Le prestataire fournira les fichiers suivants à la Fédération :

- Format PDF léger des documents pour diffusion par courriel ;
- Format PDF haute définition des documents mis en forme et paramétré pour impression ;
- Fichier natif des documents sous format Indesign.

Les fichiers créés seront libre d'utilisation par la Fédération.

Modalités de réalisation :

Concernant la méthodologie, un à deux échanges seront à prévoir pour aboutir au BAT : un 1er échange sur une V1 de la maquette puis un 2d échange, si nécessaire, sur la V1 corrigée, pour ultimes corrections. Le prestataire est libre de proposer sa méthodologie de travail.

Critères de sélection à la consultation :

Compétence attendue dans le maquettage et de la mise en forme de documents bilans.

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

- Adéquation au cahier des charges, compétences, moyens et méthodologie proposée par les candidats : 50% ;
- Prix : 50%.

Conditions de remise de l'offre :

Sur la base de la description de la prestation, le prestataire fera acte de candidature, par mail uniquement, en envoyant :

- Les références de l'entreprise (éléments permettant d'apprécier les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise) et son statut juridique.
- Le nom de la ou des personnes en charge de la prestation.
- Un devis comprenant par type de lot et par type de prestations, le nombre de jours, le prix HT et TTC (TVA applicable), la durée de validité du devis. Le devis devra préciser si le prestataire est affilié ou non à la Maison des Artistes

Délais de réalisation :

Les livrables seront remis entre le 15 et le 30 novembre pour :

- Mise en page du rapport final de l'opération Défi familles à biodiversité positive 2021
- Mise en page des deux fiches retours d'expérience « Recrutement des familles » et « Déroulement des défis »
- Mise en page d'une plaquette « Paroles de familles »

Lot 2 : Conception graphique de fiches thématiques et auto-diagnostics

Éléments contextuels :

Dans le cadre de l'action Défi familles à biodiversité positive portée par le réseau des Parcs naturels régionaux de France entre 2021 et 2023, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France souhaite mettre en forme graphiquement des fiches thématiques et auto-diagnostics réalisés en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

Les fiches thématiques et autodiagnostic font référence à 7 thématiques : « alimentation et biodiversité », « jardinage et biodiversité », « éclairage et biodiversité », « mobilité et biodiversité », « consommation de produits ménagers et cosmétiques et biodiversité », « loisirs, vacances et biodiversité », « forêt, bois et biodiversité ».

Les fiches thématiques sont divisées chacune en 4 parties : éléments de contexte, grands principes, gestes proposés, ressources.

Aux 7 fiches thématiques, s'ajoute une fiche mode d'emploi (expliquant comment utiliser les fiches thématiques).

Ces fiches sont destinées aux animateurs du Défi (chargés de mission dans les Parcs naturels régionaux).

Les auto-diagnostics comprennent plusieurs catégories de questions.

Aux 7 auto-diagnostics, s'ajoute une fiche mode d'emploi (expliquant comment utiliser les auto-diagnostics).

Ces auto-diagnostics sont destinées aux familles (adultes/enfants) impliquées dans le Défi.

Définition du besoin et prestations attendues :

- Mise en page de 7 fiches thématiques et 1 fiche mode d'emploi
- Mise en page de 7 auto-diagnostics et 1 fiche mode d'emploi

Le marché consistera à concevoir graphiquement ces 16 documents.

La création du visuel sera réalisée à partir de 16 fichiers fournis par la Fédération en formats Word et/ou PDF.

Les éléments de la charte graphique de la Fédération, maître d'ouvrage, devront être intégrés. La Fédération transmettra le cahier des charges de la charte graphique (couleurs, polices) au prestataire retenu, ainsi que les illustrations et textes. La création d'éléments graphiques par le prestataire retenu est attendue.

Les illustrations seront à retoucher par le prestataire si cela est jugé nécessaire. Le prestataire pourra proposer des illustrations complémentaires dont il détient les droits ou qui sont libres de droit.

La disposition des éléments pourra être modifiée.

Le contenu des textes pourra être modifié pour alléger et faciliter la lecture des informations.

Le nombre de pages pour les 7 fiches thématiques et la fiche mode d'emploi est estimé à 57 pages (8 pages par fiche thématique = 56 pages + 1 page de mode d'emploi).

Le nombre de pages pour les 7 autodiagnostic et la fiche mode d'emploi est estimé à 57 pages (8 pages par auto-diagnostic = 56 pages + 1 page de mode d'emploi).

Le prestataire fournira les fichiers suivants à la Fédération :

- Format PDF léger des fiches thématiques et auto-diagnostic pour diffusion par courriel ;
- Format PDF haute définition des fiches thématiques et auto-diagnostic mis en forme et paramétré pour impression ;
- Fichier natif des documents sous format Indesign.

Les fichiers créés seront libre d'utilisation par la Fédération.

Modalités de réalisation :

Concernant la méthodologie, un à deux échanges seront à prévoir pour aboutir au BAT : un 1er échange sur une V1 de la maquette puis un 2d échange, si nécessaire, sur la V1 corrigée, pour ultimes corrections. Le prestataire est libre de proposer sa méthodologie de travail.

Critères de sélection à la consultation :

Compétence attendue dans la conception graphique de fiches thématiques et d'auto-diagnostic.

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

- Adéquation au cahier des charges, compétences et propositions créatives, moyens et méthodologie proposée par les candidats : 60% ;
- Prix : 40%.

Conditions de remise de l'offre :

Sur la base de la description de la prestation, le prestataire fera acte de candidature, par mail uniquement, en envoyant :

- Les références de l'entreprise (éléments permettant d'apprécier les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise) et son statut juridique.
- Le nom de la ou des personnes en charge de la prestation.
- Un devis comprenant par type de lot et par type de prestations, le nombre de jours, le prix HT et TTC (TVA applicable), la durée de validité du devis. Le devis devra préciser si le prestataire est affilié ou non à la Maison des Artistes

Délais de réalisation :

Les livrables seront remis entre le 1er décembre et le 15 décembre pour :

- Mise en page de 7 fiches thématiques et 1 fiche mode d'emploi
- Mise en page de 7 auto-diagnostic et 1 fiche mode d'emploi\$

Lot 3 : Impression de documents de communication

Éléments contextuels :

Dans le cadre de l'action Défi familles à biodiversité positive portée par le réseau des Parcs naturels régionaux de France entre 2021 et 2023, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France souhaite disposer de livrets et affiches de communication sur le Défi pour illustrer des stands et événements.

Définition du besoin et prestations attendues :

- Impression du livret de communication du Défi familles à biodiversité positive
- Impression de l'affiche du Défi familles à biodiversité positive

Le marché consistera à réaliser l'impression de ces documents.

L'impression sera réalisée à partir de 2 fichiers fournis par la Fédération en format PDF (livret et affiche) et InDesign (affiche).

- Impression du livret communication Défi familles à biodiversité positive
Livret agrafé de 8 pages
Format : A5 148*210 mm
Papier : PEFC ou FSC / 150 grammes ou autre proposition adaptée/ pelliculage recyclé
Impression : quadri recto/verso
Éléments fournis : fichier PDF
Nombre d'exemplaires : 100
Mise sous caisse carton (transportable par 1 personne)
Livraison : 27 rue des petits hôtels, 75010 Paris
- Impression de l'affiche Défi familles à biodiversité positive
Affiche recto
Format : A1 594 x 841 mm
Papier : PEFC ou FSC / 150 grammes ou autre proposition adaptée/ recyclé
Impression : quadri recto
Éléments fournis : fichier PDF
Nombre d'exemplaires : 10
Mise sous caisse carton (transportable par 1 personne)
Livraison : 27 rue des petits hôtels, 75010 Paris

Modalités de réalisation :

Concernant la méthodologie, un échange est à prévoir pour aboutir au BAT. Le prestataire est libre de proposer sa méthodologie de travail.

Critères de sélection à la consultation :

Compétence attendue dans l'impression de documents de communication.

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

- Adéquation au cahier des charges, compétences, moyens et méthodologie proposée par les candidats : 50% ;
- Prix : 50%.

Conditions de remise de l'offre :

Sur la base de la description de la prestation, le prestataire fera acte de candidature, par mail uniquement, en envoyant :

- Les références de l'entreprise (éléments permettant d'apprécier les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise) et son statut juridique.
- Le nom de la ou des personnes en charge de la prestation.
- Un devis comprenant par type de lot et par type de prestations, le nombre de jours, le prix HT et TTC (TVA applicable), la durée de validité du devis. Le devis devra préciser si le prestataire est affilié ou non à la Maison des Artistes

Délais de réalisation :

Les livrables seront remis entre le 15 et le 30 novembre pour :

- Impression du livret de communication du Défi familles à biodiversité positive
- Impression de l'affiche du Défi familles à biodiversité positive

Lot 4 : réalisation d'une vidéo dessinée (vidéo storytelling)

Éléments contextuels :

Dans le cadre de l'action Défi familles à biodiversité positive portée par le réseau des Parcs naturels régionaux de France entre 2021 et 2023, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France souhaite réaliser une courte vidéo dessinée explicitant le concept d'empreinte biodiversité d'un individu.

Définition du besoin et prestations attendues :

- Réalisation d'une vidéo storytelling dessinée sur le concept d'empreinte biodiversité d'un individu

Le marché consistera à réaliser une vidéo dessinée à visée pédagogique afin d'illustrer le lien entre nos actions et gestes du quotidien (s'alimenter, se déplacer, s'éclairer, jardiner, voyager...) et leurs impacts sur la biodiversité à l'échelle globale. La prestation porte à la fois sur l'accompagnement à la rédaction du script de la vidéo, sur la conception et réalisation graphique de la vidéo et sur la création de sous-

titres en français.

La création de la vidéo sera réalisée à partir d'une première version de séquençage fourni par la Fédération en format Word.

Les éléments de la charte graphique de la Fédération, maître d'ouvrage, devront être intégrés. La Fédération transmettra le cahier des charges de la charte graphique (couleurs, polices) au prestataire retenu, ainsi que les illustrations et textes. La création d'éléments graphiques par le prestataire retenu est attendue.

Le prestataire pourra proposer des illustrations complémentaires dont il détient les droits ou qui sont libres de droit.

La disposition des éléments pourra être modifiée.

Le contenu des textes pourra être modifié pour alléger et faciliter la lecture des informations.

La durée de la vidéo est estimée à environ 1 minute 30 secondes.

Le prestataire fournira les formats vidéo suivants à la Fédération :

- Format vidéo léger pour diffusion par courriel ;
- Format vidéo haute définition pour projection ;
- Fichier natif de la vidéo.

Le créateur cède irrévocablement et à titre exclusif à la Fédération l'ensemble de ses droits patrimoniaux, à savoir le droit d'exploitation, de représentation, de reproduction et d'adaptation sur la création objet de la présente prestation, sur tous supports, en tous formats, sans limitation de quantités ni de durée.

Modalités de réalisation :

Concernant la méthodologie, un à deux échanges seront à prévoir pour aboutir au BAT : un 1er échange sur une V1 de la maquette puis un 2d échange, si nécessaire, sur la V1 corrigée, pour ultimes corrections. Le prestataire est libre de proposer sa méthodologie de travail.

Critères de sélection à la consultation :

Compétence attendue dans la réalisation de vidéos dessinées sur le thème de la biodiversité.

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

- Adéquation au cahier des charges, compétences et propositions créatives, moyens et méthodologie proposée par les candidats : 60% ;
- Prix : 40%.

Conditions de remise de l'offre :

Sur la base de la description de la prestation, le prestataire fera acte de candidature, par mail uniquement, en envoyant :

- Les références de l'entreprise (éléments permettant d'apprécier les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise) et son statut juridique.
- Le nom de la ou des personnes en charge de la prestation.
- Un devis comprenant par type de lot et par type de prestations, le nombre de jours, le prix HT et TTC (TVA applicable), la durée de validité du devis. Le devis devra préciser si le prestataire est affilié ou non à la Maison des Artistes

Délais de réalisation :

Les livrables seront remis entre le 1er décembre et le 15 décembre pour :

- Réalisation d'une vidéo storytelling dessinée sur le concept d'empreinte biodiversité d'un individu.

Contact

Léa Juret, chargée de mission biodiversité et énergie à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

ljuret@parcs-naturels-regionaux.fr

Documents

[CDC réalisation de documents de communication](#)